



Le financement participatif

de LANGA INTERNATIONAL 2026



Contactez-nous
Relations Investisseurs Enerfip
serviceclient@enerfip.fr
04 119 34 111

A travers cette collecte, nous vous proposons d'apporter votre financement au développement de la société Langa International

Qui est Langa International ?

Qui est Langa International

Langa International est une société créée en 2017. Depuis 2008, elle existait sous la forme de Langa qui travaillait principalement en France (développement de projets photovoltaïques et éoliens). En 2018, Langa a vendu Langa France à Engie puis est devenue Langa International.

Langa International développe des projets principalement photovoltaïques un peu partout dans le monde (Amérique Latine, Europe, Asie du Sud-Est), dans les Dom-Tom et en Corse.

Les actionnaires de Langa International :

- 75% sont les actionnaires historiques de Langa
- 25% Autre dont BPI France et Rgreen

Langa International

Aperçu général de Langa International



Producteur indépendant d'électricité (IPP) à international

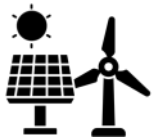
Forte présence en Amérique latine, en Europe et en Asie du Sud-Est



Intégration vertical : Développement | Construction | Production | Exploitation

Modèle dual : Producteur d'électricité et Devélopeur

Selon les zones géographiques d'exploitation



100 MW de capacité installée en exploitation

100 MW en construction ou projets à RTB ("ready-to-built")

3.5 GW de projets en développement : solaire, éolien, hydro, stockage



Majorité détenue par les fondateurs expérimentés de Langa

Expertise exceptionnelle dans le développement de + 250 actifs solaires et éoliens



100 professionnels hautement qualifiés dans le monde

Que fait Langa International ?

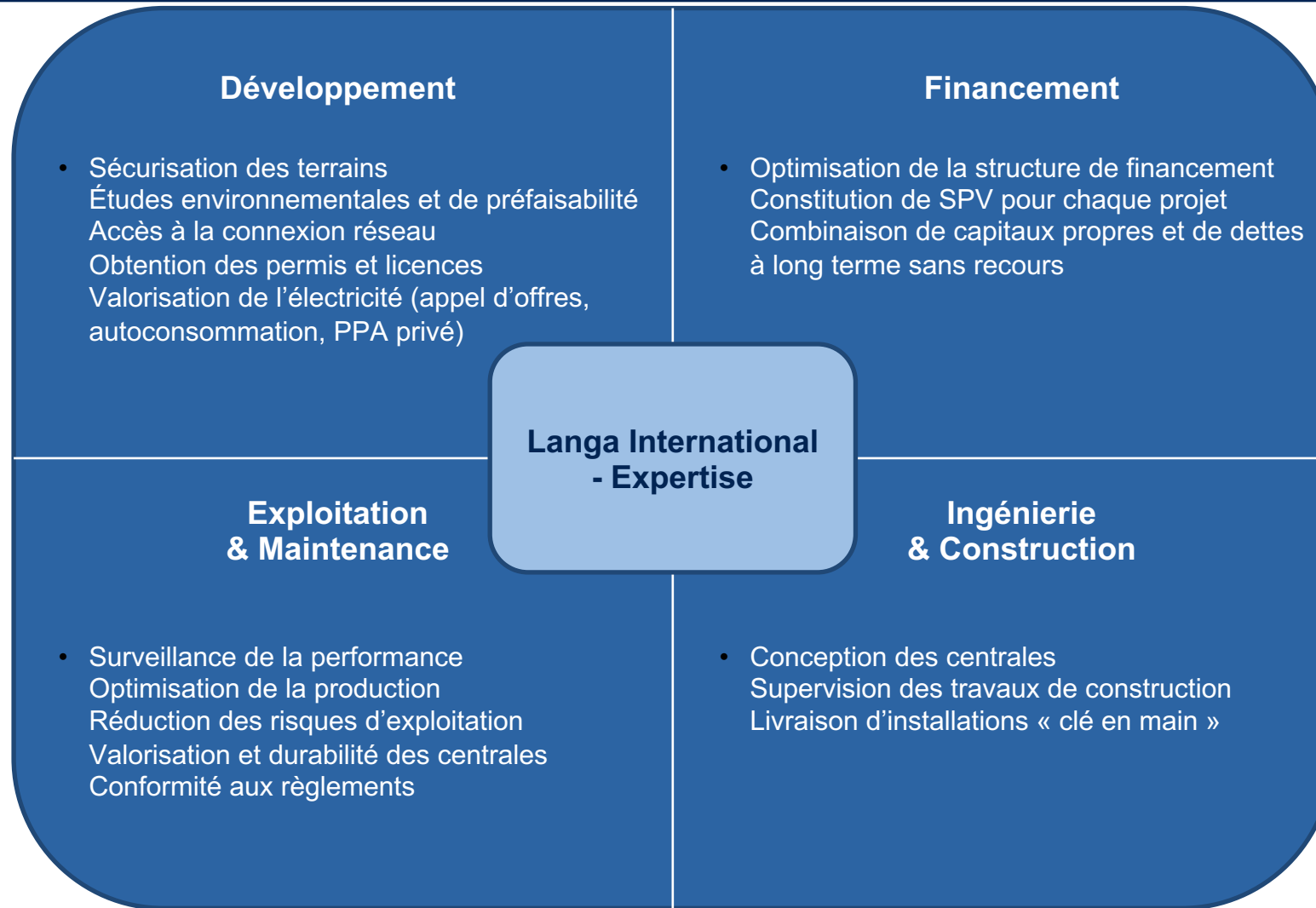
Langa International s'implante de deux manières différentes selon les pays

- **Développement de projets** (trouver les terrains, obtenir les autorisation, valider la vente de l'électricité ...)
- **Construction**
- **Exploitation** (vente de l'électricité)

- **Développement de projets** (trouver les terrains, obtenir les autorisation, valider la vente de l'électricité ...)
- **Vente du projet** à un tiers

Langa International

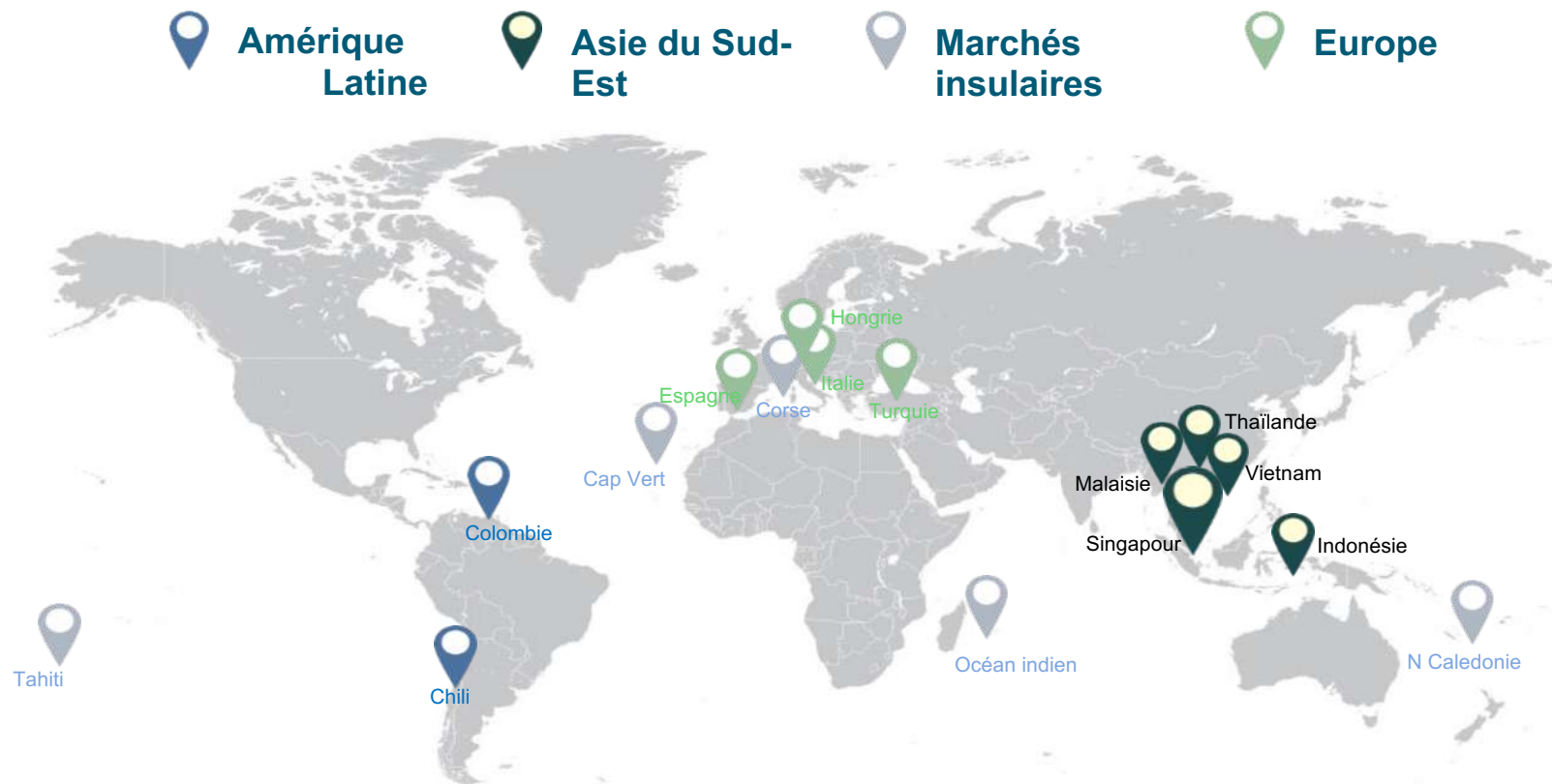
Expertise de Langa International dans l'ensemble de la chaîne de valeur



Langa International

Un territoire large avec une stratégie locale pour maximiser la valeur

- **Partenariats locaux** avec des développeurs d'ENR dans les pays où des installations à petite et moyenne taille sont nécessaires et soutenues par les gouvernements et/ou l'industrie locale.
4 zones géographiques ciblées avec un potentiel de développement élevé pour le Groupe.



Quelques questions posées fréquemment :



« Comment choisissez-vous vos pays d'implantation ? »

Il s'agit d'un rapport entre la sécurité du cadre juridique, du cadre d'investissement, du cadre réglementaire et la sécurité géopolitique du pays.

Langa International s'est implanté dans des pays de l'OCDE principalement, avec un risque de change très limité. Le choix s'est porté sur des pays ayant très peu explorés les énergies renouvelables tout en ayant une forte volonté de développement.

Par exemple, le Chili a un très fort engagement de sortie des centrales à charbon. La Colombie, (où Langa a choisi un modèle de développement puis de vente du projet avant construction) a une volonté très forte d'énergies renouvelables car le changement climatique affecte la ressource hydro-électrique.

En Asie du Sud-Est, Langa privilégie les projets photovoltaïques en toiture car les projets de grandes tailles sont compliqués à développer en raison d'incertitudes politiques.

En Europe, le cadre réglementaire est très proche de la France avec un tarif d'achat garanti. La visibilité est réelle.

Dans les zones insulaires, l'électricité est chère et les besoins de stockages importants.

Quelques questions posées fréquemment :



« *Veillez-vous à préserver les terres agricoles ?* »

Oui, par conviction, car grignoter les terres agricoles ne correspond pas à notre idée du développement des énergies renouvelables. Dans la majorité des pays, il y a des contraintes légales. En France (Corse) et dans les Dom-Tom, il est impossible de construire des parcs solaires sur des terres agricoles. En Italie et en Espagne, le développement de projets ENR est autorisé uniquement sur les terres agricoles très très pauvres, toujours non cultivées. Des études agricoles spécifiques sont faites pour prouver que la terre n'a pas de valeur ou pour compenser.



« *Avez-vous la capacité de construire vous-même ou avez-vous recours à des entreprises sous-traitantes ?* »

C'est un métier que nous ne faisons pas à l'étranger. Dans les pays où beaucoup de projets sont développés, nous pouvons jouer avec un effet volume en montant une filiale de construction, comme nous l'avons fait en France par le passé. Mais nous sous-traitons la construction la majeure partie du temps.

Pourquoi cette collecte ?

Langa International

Financement participatif – Enerfip

Objectif :

Favoriser la croissance à l'international du Groupe en finançant les fonds propres nécessaires au développement et à la construction de projets ENR.

Montant cible : 26 M€ en plusieurs tranches sur l'année 2021

Stratégie double afin d'optimiser la création de valeur dans les régions où le Groupe opère

Modèle IPP « Develop-to-own » :

Corse
Chili
Hongrie
Italie
Catalogne
Cap Vert
Asie du Sud-Est
Océan Indien
Océan Pacifique

Modèle « Develop and sell » :

Colombie
Espagne
Afrique subsaharienne

Zoom sureté Corse :

Plus de 10 ans d'expérience locale
Et 10 MWc mis en service
Nouvelle PPE locale en cours de validation
98MW en développement
Dont 21MW avec permis de construire obtenu
Et 40MW en cours d'études d'impacts

Quelques questions posées fréquemment :



« Pourquoi passer par Enerfip pour votre financement ? »

Langa International a besoin de financements (avec un business plan à 5 ans disponible dans le document d'information réglementaire) pour un développement rapide.

L'objectif de cette collecte est une levée de fonds propres globale qui sera ensuite répartie par projet. La dette se fait sous forme d'obligation simple au niveau de la maison mère. Le développement des projets allant très vite, il est plus simple de faire une levée de fonds globale plutôt que lever les fonds par projet dans chaque pays. Ces fonds seront des fonds propres à côté de la dette bancaire.

Langa souhaite limiter l'augmentation de capital et préfère avoir des obligataires, d'où le choix de la communauté d'investisseurs.

Au final, le financement global de l'opération est de 26 millions d'euros, dont 8 millions d'euros sur Enerfip. Les 18 millions d'euros restant seront des fonds institutionnels régionaux français sous forme d'obligations simples avec les mêmes conditions que celles sur Enerfip.

La collecte

Projet Langa International 2026



PORTEUR DE PROJET
LANGA
INTERNATIONAL

OBJECTIF
2 000 000€

INVESTISSEMENT MINIMUM
10€

INVESTISSEMENT MAXIMUM
AUCUN

TITRES FINANCIERS

Obligations Simples

TAUX D'INTÉRÊT

5,25 % / an*

DURÉE / MATURITÉ

5 ans

REMBOURSEMENT DU CAPITAL

In fine (à la fin)

REMBOURSEMENT DES INTÉRÊTS

Annuel

*investir comporte des risques de pertes en capital et d'illiquidité

Frais, risques et fiscalité



Frais
0 €



Risques

- Risques de perte en capital
- Risques de destruction de matériels
- Risques juridiques et fiscaux
- Risques réglementaires



Fiscalité

Cas général (Flat Tax*)

Rappel : seuls mes intérêts sont imposables



17,2 %
De prélèvements
sociaux
(CSG/CRDS)

Et **12,8 %**
De prélèvement forfaitaire
libératoire de l'impôt sur le
revenu

= 30 %

*Flat Tax : prélèvement forfaitaire unique

Quelques questions posées fréquemment :



« *Quels sont les risques ?* »

Investir comporte toujours des risques.

- Risques opérationnels : risques qui découlent des projets, de leur conception. Langa a une expérience de développement de plus de 13 ans. Langa International est présent dans 18 pays avec des maturités diverses, des risques divers, des modalités de fonctionnement indépendants. Les risques sont donc dilués.
- Risques opérationnels : Ils sont dilués également. Même si un pays met en place un moratoire, les autres pays continueront à se développer.
- Risques financiers : Il y a un risque de non-obtention des financements pour chaque projet.
- Risque de contrepartie : Risque de ne pas pouvoir vendre l'électricité produite par exemple. Les pays choisis sont accueillants. Les banques commerciales font des financements de projets sur chacun de ces pays. Le risque est donc faible.
- Risques de change : Les pays choisis travaillent en dollars (monnaie de base de l'énergie) Les tarifs indexés sur le dollar ou l'euros.

Quelques questions posées fréquemment :



« Comment prévoyez vous de rembourser dans 5 ans ? Avec quelle garantie ? »

Pour le remboursement dans 5 ans, 2 scénarii sont envisagés :

- Dans 5 ans, le groupe Langa International aura évolué fortement, il y aura encore des extensions prévues. Le remboursement se fera par un re-financement, une nouvelle levée de fonds.
- Dans 5 ans, le développement et la vente des projets aura augmenté la trésorerie. Le remboursement sera financé par la trésorerie disponible.

➔ Les projets d'énergie renouvelable sont extrêmement liquides, ils se vendent très facilement.

Une sûreté est mise en place à travers le nantissement des parts de la holding de Corse. En cas de défaut, l'ensemble des obligataires deviendront propriétaires de la holding.

Comment investit-on ?

Le processus d'inscription



Je me rends sur www.enerfip.fr



Je crée un compte

Rien de plus simple : une adresse mail, un mot de passe, mon code postal et mon numéro de téléphone.



Je complète mon profil d'investisseur en quelques minutes

Renseignez vos objectifs et votre expérience d'investissement afin de recevoir des conseils adaptés à votre situation, conformément à la réglementation de prévention des risques édictée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).



Je justifie mon identité

Dans le cadre de la lutte anti blanchiment d'argent, nous devons justifier de l'authenticité de votre identité au moyen de deux pièces d'identité.
Carte Nationale d'Identité · Passeport · Permis de conduire · Titre de séjour



Je justifie ma résidence

Afin de pouvoir investir dans les projets réservés à certains territoires, vous devez fournir un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.
Avis d'imposition · Taxe foncière / d'habitation · Facture fixe / électricité · Carte grise



Je peux investir

Une fois vos justificatifs validés, vous pouvez procéder à votre premier investissement.

Le processus de souscription



Je me rends sur www.enerfip.fr et je sélectionne mon projet



Je lis la documentation

Pour chaque projet, Enerfip met à votre disposition une documentation juridique exhaustive qui inclut tous les détails techniques et financiers du projet.



Je réalise mon investissement sans frais

La plupart des placements proposent un minimum de 10 €. Après avoir signé votre souscription en ligne., vous payez par virement ou par CB via la plateforme sécurisée de notre partenaire bancaire agréé.



Je récupère mon capital et mes intérêts

Vous touchez des intérêts à intervalles réguliers variables selon les placements, et recouvrez votre capital par échéance ou à la fin de la période d'investissement. Aucun frais n'est appliqué.

Mais encore...

- ★ Le Livret mineur
- ★ Le Code Parrain
- ★ Les Résidences secondaires
- ★ Le Compte Personne Morale

Un service client à votre écoute

Pauline



Valérie



Maéva



Nous espérons que ces informations ont
répondu à vos questions.

N'hésitez pas à nous contacter pour
toute information complémentaire :

serviceclient@enerfip.fr

04 119 34 111



Projet L-INT 2026



Contactez-nous
Relations Investisseurs Enerfip
serviceclient@enerfip.fr
04 119 34 111